

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPD des instit. et PE de l'Essonne

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	8 241	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	8
B. Nombre de votants	B =	2 530		Nombre de sièges à pourvoir	P = 10
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	45		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	2 485		$G = \frac{D}{P} = \frac{2\,485}{10} = 248,50$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Sud Education 91 SUD éducation – Solidaires	SUD	99	0				0
SNUipp-FSU de l'ESSONNE	FSU	1 051	4			3° - 210,20	5
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	475	1	1° - 237,50			2
Sgen-CFDT Versailles La CFDT dans l'éducation	Sgen-CFDT	253	1				1
SNE-CSEN Syn Nat des Ecoles Le syndicat du 1er degré	SNE	190	0			4° - 190,00	1
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	235	0		2° - 235,00		1
CGT EDUC'ACTION ESSONNE	CGT Educ'action	125	0				0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	57	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

